L'INITIATIVE FAIR-À ÉGALITÉ ! RÉDUIRE LES INÉGALITÉS PAR LE BIAIS DE LA RESPONSABILITÉ FISCALE

Oxfam au Kenya : Justice fiscale pour les femmes et les filles

Pôle de connaissance sur la gouvernance et la citoyenneté

OXFAM

L'INITIATIVE FAIR-À ÉGALITÉ ! RÉDUIRE LES INÉGALITÉS PAR LE BIAIS DE LA RESPONSABILITÉ FISCALE
OXFAM AU KENYA : JUSTICE FISCALE POUR LES FEMMES ET LES FILLES

INTRODUCTION

À travers son travail sur le programme FAIR (Fiscal Accountability for Inequality Reduction), Oxfam au Kenya vise à influencer les décisionnaires à passer à l'action en matière de processus de budgétisation et de fiscalité progressive, dans l'objectif d'équiper les citoyen-ne-s et les organisations de la société civile de connaissances et de compétences qui leur permettraient de contribuer aux processus publics de gestion financière, notamment le suivi des dépenses et la mise en œuvre des services publics. Au Kenya, les femmes et les filles sont au cœur des efforts de programmation d'Oxfam. La présente étude de cas montre comment trois projets d'Oxfam étroitement liés – Wezesha Jamii, WE-Care et la programmation en matière de budgétisation sensible au genre – ont profité aux femmes sur les plans économique, politique et sociale. Cette approche holistique porte sur plusieurs domaines, dont l'autonomisation économique, la protection sociale, l'évolution des normes sociales, le travail de soin non rémunéré, la participation politique et la budgétisation.

CONTEXTE

Entre 2014 et 2018, la croissance économique au Kenya a été régulière. Le produit intérieur brut (PIB) du pays a atteint 87,8 milliards de dollars en 2018, contre 61,4 milliards de dollars en 2014[1]. Malgré cette tendance économique encourageante, le niveau d'inégalité reste élevé dans le pays, notamment entre les personnes les plus pauvres et les personnes les plus riches. Moins de 0,1 % de la population accumule plus de richesses que les 99,9 % restants (soit plus de 44 millions de personnes)[2]. Les 10 % les plus riches du pays contrôlent 32 % des revenus totaux[3].

Les femmes et les filles sont les plus durement touchées par les inégalités croissantes. Les inégalités entre les genres sont généralisées : les femmes ont moins accès à l'éducation que les hommes et ont un moindre accès à la propriété et au contrôle de terres et d'habitations, malgré l'existence de lois progressives[4]. Un pourcentage important de femmes travaille dans le secteur informel, avec un soutien minimal de la part du gouvernement national et local. Comparé aux hommes, les femmes passent beaucoup plus de temps à réaliser du travail domestique et de soin non rémunéré[5]. Cette répartition disproportionnée empêche les femmes et les filles d'accéder à un emploi, à une éducation et à des services de santé décents.

GOUVERNEMENTS DE COMTÉ

La Constitution du Kenya de 2010 a mis en place deux niveaux d'administration : le gouvernement national et les gouvernements des comtés[6]. Les recettes tirées des impôts sur le revenu, du droit d'accise, de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits de douane sont collectées par le gouvernement national et chaque année, le Parlement kenyan décide du partage de ces recettes entre le gouvernement national et les 47 gouvernements de comté. Les gouvernements de comté sont responsables de la mise en œuvre de divers services publics, comme la santé et l'éducation préscolaire, ainsi que de la maintenance des routes locales. La Constitution de 2010 institue le droit à la participation publique, c'est-à-dire à l'implication des personnes affectées par les processus de prise de décisions dans ces derniers. Au niveau du comté, les citoyen-ne-s ont le droit de participer aux processus de budgétisation. Oxfam et ses partenaires veillent à ce que les citoyen-ne-s disposent des connaissances et des compétences nécessaires à une participation significative à ces processus et à l'exercice de leurs droits.

Source : IBP (2018).[7]

Bien que la participation du public soit inscrite dans la Constitution, la plupart des citoyen-ne-s n'ont pas pu s'impliquer significativement dans les processus de planification, de budgétisation, d'affectation et de dépense des ressources aux niveaux du pays et des comtés. Les femmes vivant dans des comtés et des quartiers informels marginalisés, qui sont les principales utilisatrices des services sociaux essentiels et sont donc les personnes les plus affectées par ces problématiques, ont des difficultés à accéder aux services de santé et à l'éducation et à assurer leur approvisionnement en eau. Seul-e-s 58 % des Kenyan-ne-s ont accès à de l'eau potable, et un pourcentage plus faible encore (30 %) a accès à des infrastructures d'assainissement en bon état[8]. L'accès des femmes à des postes à responsabilités et leur participation dans les processus de budgétisation, de suivi et de mobilisation de recettes sont des conditions *sine qua non* pour veiller à ce que l'investissement dans les services publics essentiels, et en particulier aux services répondant aux besoins des femmes et des filles, soit approprié.

Il est également urgent de mettre en œuvre des services publics de qualité dans le but d'alléger la quantité de travail domestique et de soin non rémunéré qui incombe de manière disproportionnée aux femmes et aux filles et entrave leur participation significative aux activités politiques, économiques et sociales. Le travail domestique et de soin non rémunéré correspond à tous les travaux domestiques non rémunérés, dont la cuisine, le nettoyage, la collecte de l'eau et la garde des enfants.

Une enquête auprès des ménages entreprise par Oxfam dans plusieurs quartiers informels du comté de Nairobi en 2019 a montré que les femmes étaient de loin les personnes qui consacraient le plus de temps au travail domestique et de soin non rémunéré[9]. Elles passent en moyenne cinq heures par jour sur des tâches de soin essentielles, contre une moyenne d'une heure par jour pour les hommes.

AUTONOMISATION DES MÉNAGES

En 2015, le projet Wezesha Jamii – dont le nom signifie « autonomiser les communautés » en swahili – a été mis en œuvre dans cinq quartiers informels de Nairobi par Oxfam au Kenya, avec les partenaires locaux SITE Enterprise Promotion, Youth Alive! Kenya (YAK) et la National Organization of Peer Educators (NOPE). Oxfam et YAK ont collaboré pour donner aux travailleuses domestiques et aux petites commerçantes du comté de Nairobi les moyens de renforcer leurs compétences générales et en gestion des entreprises et de promouvoir leur participation aux processus de prise de décisions, comme la planification et la budgétisation publiques. Au total, le projet a ciblé 30 516 femmes (10 242 travailleuses domestiques et 20 274 petites commerçantes) dans cinq quartiers informels du comté de Nairobi : Kibera, Korogocho, Mathare, Mukuru et Kawangware.

Les femmes qui vivent dans ces zones font face à des difficultés particulières. Par exemple, les opportunités en matière de moyens de subsistance y sont limitées et leurs revenus sont peu élevés. Elles ont aussi difficilement accès à des services essentiels (infrastructures de qualité pour l'éducation préscolaire, centres de santé et eau potable) et souffrent d'une forte insécurité.

Sensibilisation aux politiques de protection sociale

Le gouvernement du comté de Nairobi a mis en place des politiques de protection sociale pour les personnes travaillant dans les secteurs informel et formel ; il s'agit notamment du Fonds de sécurité sociale national (National Social Security Fund ou NSSF) et du Fonds d'assurance hospitalisation national (National Hospital Insurance Fund ou NHIF). Toutefois, la plupart des femmes du groupe cible ne savaient pas qu'elles avaient droit à ces mécanismes de protection sociale. D'autres hésitaient à en faire la demande, en raison des primes élevées à payer et des restrictions d'accès aux économies que ces solutions impliquent, entre autres. L'approche adoptée par Oxfam et YAK comportait deux axes : d'abord, des conversations avec la direction des deux mécanismes de sécurité sociale afin de développer des régimes plus adaptés aux personnes vivant dans des quartiers informels. Ces régimes impliquent plus de flexibilité pour les personnes inscrites au moment d'accéder à leurs économies, un abaissement des primes d'assurance pour les personnes travaillant dans le secteur informel, une augmentation du nombre d'inscriptions possibles et du nombre d'hôpitaux offrant des services dans le cadre du Fonds d'assurance hospitalisation national. Ensuite, les femmes ont été sensibilisées à la disponibilité de ces régimes et à la manière dont elles pouvaient réclamer ces avantages. Alors qu'auparavant, les fonds des entreprises de ces femmes étaient souvent utilisés pour couvrir les frais de santé ou d'éducation (par exemple, pour l'accompagnement de proches malades ou pour le financement des frais de scolarité), le soutien offert par le régime de sécurité sociale a permis aux femmes d'accéder à plus de sécurité et à une meilleure stabilité financière.

On a vu ici se confirmer l'expression populaire qui dit que **« l'information, c'est le pouvoir ».** Le gouvernement a introduit des réformes qui profitent aux personnes travaillant dans l'économie informelle et vivant dans des quartiers informels, mais peu de personnes réclamaient les avantages sociaux offerts par ces réformes, en raison d'un manque de sensibilisation et d'information. À la fin du programme Wezesha Jamii en 2018, les activités de sensibilisation avaient entraîné une augmentation de la participation de l'ordre de 14 % à 35,5 % pour le Fonds d'assurance hospitalisation national et de 5 % à 34 % pour le Fonds de sécurité sociale national, ainsi qu'une forte augmentation du nombre d'inscriptions au niveau national.

Évaluation des besoins genrés

Pour lutter contre les problématiques de faibles revenus et de forte insécurité, les travailleuses domestiques et les petites commerçantes participant au programme ont été formées pour renforcer leurs compétences professionnelles, commerciales et en gestion financière. Ce projet a été **adapté aux besoins** et expériences particulières des femmes, avec des activités différentes pour les travailleuses domestiques et les petites commerçantes. Les formations proposées aux petites commerçantes étaient plus courtes et organisées à proximité des marchés, avec des sessions d'une ou deux heures pour leur permettre de retourner rapidement au travail. Les interactions avec les travailleuses domestiques, d'un autre côté, avaient lieu le week-end, lorsque ces groupes ne travaillaient pas.

Le projet Wezesha Jamii a également aidé les femmes à définir des domaines prioritaires ayant le potentiel de promouvoir leurs moyens de subsistance. Diverses approches ont été utilisées pour informer et mobiliser les participantes, notamment l'utilisation des réseaux sociaux, le théâtre, la communication de masse par SMS, la création de groupes WhatsApp et la mobilisation des groupes par des porte-parole de la communauté. Six domaines prioritaires ont été identifiés : l'eau et l'assainissement, l'accès à l'électricité, la création de centres de développement pour la petite enfance, l'amélioration des routes, l'accès à des marchés et à des espaces commerciaux durables et réglementés et la disponibilité d'infrastructures sanitaires publiques. Le travail domestique et de soin non rémunéré était un élément important intégré à ces domaines prioritaires. Les femmes ont également reçu une aide à la création de pétitions et de protocoles d'accord reflétant ces priorités et ont appris à les présenter à leurs gouvernements locaux lors de réunions publiques locales ou de circonscription.

Collaboration avec le gouvernement local

Le projet ne se centrait pas uniquement sur le renforcement des capacités des femmes. Il reposait également sur **une collaboration avec les représentant-e-s du gouvernement local** par le biais de formations traitant des dispositions juridiques relatives à la participation du public aux processus de prise de

décisions, de la nécessité pour le public de pouvoir accéder rapidement aux informations et des conséquences d'une exclusion de la société civile des processus de prise de décisions. Au niveau national, les partenaires collaborent avec les parties prenantes pertinentes, comme le ministère du Travail et de la Protection sociale, les syndicats et le syndicat KUDHEIHA (Kenya Union of Domestic, Hotels, Education Institutions, Hospitals and Allied Workers), pour soutenir le processus de ratification de la Convention concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques de l'Organisation internationale du Travail[10]. Dans le cadre de ce processus, des mesures importantes ont été prises, notamment l'organisation de plusieurs consultations avec les parties prenantes et le lancement d'un rapport technique en 2018 pour aller plus loin dans l'adoption et la ratification de la convention au Kenya. Ces mesures ont influencé les actions de lobbying et de plaidoyer auprès du gouvernement en faveur de la ratification de la convention.[11]

En 2018, le Kenya a promulgué une nouvelle série de plans de développement national intégrés sur cinq ans. Ces plans guident les activités de développement dans chaque comté pour les cinq prochaines années. Ils doivent être approuvés par les assemblées des comtés avant que ces derniers ne puissent affecter et dépenser leurs fonds.

Avant la finalisation des plans de développement, les femmes ont été invitées à participer aux réunions locales et ont présenté un protocole d'accord faisant état de leurs priorités. La formation sur les capacités a été à l'origine de

EXPÉRIENCES PERSONNELLES DU TRAVAIL DOMESTIQUE ET DE SOIN NON RÉMUNÉRÉ – REBECCA ET SHADRACK

Rebecca Ndeto, son mari Shadrack et leurs trois enfants vivent dans le comté de Nairobi. Dans sa famille, Rebecca était responsable de la cuisine, de l'éducation des enfants et des corvées ménagères. Il lui restait peu de temps libre pour participer aux réunions du groupe de femmes ou pour travailler. En participant aux formations proposées par le projet Wezesha Jamii, Rebecca et Shadrack ont compris que la charge du travail de soin au sein du ménage devait être partagée. Shadrack a commencé à préparer le dîner et a emmener les enfants à l'école. Rebecca a donc eu plus de temps pour participer aux réunions du groupe de femmes et pour exercer une activité rémunérée.
Source : Oxfam (2020).[12]

ce travail : les femmes sont devenues plus autonomes et assez sûres d'elles pour s'exprimer en public et jouer un rôle actif dans les espaces de prise de décisions. Par conséquent, les six domaines prioritaires définis par les femmes ont été intégrés dans les plans de développement national intégrés pour 2018/2022.

RÉDUCTION DU POIDS DU TRAVAIL DOMESTIQUE ET DE SOIN NON RÉMUNÉRÉ

Le projet WE-Care (Women's Economic Empowerment and Care), qui a démarré au Kenya en 2018, est venu compléter le projet Wezesha Jamii en ciblant le travail de soin non rémunéré. Ce projet d'Oxfam visait à donner plus de temps et plus de choix aux femmes et aux filles afin de leur permettre de participer à la vie sociale, politique et économique en veillant à ce que le travail domestique et de soin non rémunéré soit valorisé et partagé plus équitablement et qu'il fasse l'objet d'un investissement plus conséquent, par le biais de l'approche des **4 R :**

- **Reconnaissance :** reconnaître davantage la valeur du travail de soin et rendre les responsabilités du secteur des soins plus visibles
- **Réduction :** réduire la charge du travail de soin non rémunéré et le temps passé sur ces tâches
- **Répartition :** partager la responsabilité du travail de soin équitablement entre les femmes et les hommes et entre les ménages et les employeurs/l'État
- **Représentation :** renforcer la participation des travailleurs et travailleuses du secteur des soins aux processus de prise de décisions, afin de donner une place aux questions relatives au travail domestique et de soin non rémunéré dans l'ordre du jour politique

Les relations tissées par YAK avec les femmes des cinq quartiers informels ont permis d'organiser des réunions mensuelles pour discuter de ces questions et d'effectuer un travail de sensibilisation en la matière. Les normes sociales ont une forte influence sur le cadre des 4 R, car elles doivent évoluer pour permettre une répartition équitable du travail de soin non rémunéré. **Transformer les normes** sociales est toutefois un processus lent et ardu. Par le biais de campagnes sur les réseaux sociaux, d'émissions radiophoniques et de déclarations dans les médias, Oxfam et YAK ont transmis des informations sur le travail domestique et de soin non rémunéré dans les cinq quartiers informels.

Des forums de plaidoyer locaux ont été organisés avec l'aide de l'outil Master's House Tool, qui classe les types de perceptions du travail de soin non rémunéré de diverses personnes au sein d'une communauté et initie des discussions sur de possibles manières de faire évoluer les perceptions et les attitudes. Les doyen-ne-s du village, les leaders d'opinion, les représentant-e-s du comté et des femmes et des hommes des cinq quartiers informels ont participé à ces forums. Les normes sociales relatives aux ménages ont également été abordées lors de sessions de conseil auprès de couples. Cinquante femmes, qui avaient participé aux projets Wezesha Jamii et WE-Care, se sont rendues à ces séances avec leur mari. Pendant ces séances, les couples ont été sensibilisés au partage du travail domestique et de soin non rémunéré au sein du ménage. Après ces activités, les couples ont animé des conversations sur le thème du travail domestique et de soin dans leur communauté.

Le manque de données ventilées par genre est l'un des défis rencontrés par la société civile lorsqu'elle tente de travailler sur l'intersection entre genre et justice fiscale. Peu d'informations sur la division du travail domestique et de soin non rémunéré entre femmes et hommes et sur le temps passé par les femmes et les hommes sur ces tâches étaient disponibles au Kenya. Le programme WE-Care a donc mis en œuvre une enquête auprès des ménages relative aux soins dans les cinq quartiers informels afin de comprendre les modèles genrés de ces activités dans les communautés[13]. L'enquête a également exploré les perceptions et les attitudes des femmes et des hommes envers ce type de travail et a formulé plusieurs recommandations (d'orientation) basées sur les principes des 4 R. La publication et la diffusion d'un rapport sur l'enquête a beaucoup fait avancer le travail sur les responsabilités domestiques et de soin non rémunérées, en créant une base étayée par des données probantes pour influencer le gouvernement aux niveaux du pays et du comté à introduire des réformes et des politiques permettant de créer des infrastructures permettant aux femmes d'économiser du temps et des efforts, telles que des établissements de santé accessibles et bien équipés et des points d'eau propres et accessibles.

BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

En 2016, Oxfam au Kenya, YAK, la National Taxpayers Association (NTA), l'Institute of Public Finance Kenya (IPF-Kenya) et d'autres partenaires ont créé le projet sur la budgétisation sensible au genre, dans la continuité du travail commencé par les projets Wezesha Jamii et WE-Care mais en introduisant l'angle de la budgétisation sensible au genre.

BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

Qu'est-ce que la budgétisation sensible au genre[14]? Les femmes, les hommes, les filles et les garçons ont souvent des besoins et des priorités pratiques et stratégiques très différents. Un budget sensible au genre est un budget qui profite à tout le monde, grâce à la prise en compte de ces besoins et priorités divers-es et à une distribution équitable des ressources entre les genres. Les initiatives de budgétisation sensible au genre ne sont pas des « budgets destinés aux femmes », mais peuvent évaluer les dépenses réalisées dans les services destinés spécifiquement aux femmes pour déterminer si elles sont suffisantes pour répondre à leurs besoins. La budgétisation sensible au genre n'a pas non plus pour objectif de diviser le budget de l'État à parts égales entre les femmes et les hommes. Elle implique plutôt d'examiner les budgets des gouvernements et leurs répercussions sur les genres et les normes et rôles qui sont associés à chaque genre, et de faire évoluer ces budgets dans le but de garantir la pleine réalisation des engagements en matière d'égalité entre les genres.

Dans le cadre du projet Wezesha Jamii, les femmes des quartiers informels ont défini six domaines prioritaires nécessitant un investissement dans l'optique de renforcer leurs moyens de subsistance. Ces priorités ont été incorporées aux plans de développement national intégrés pour 2018/2022, mais leur inclusion ne signifiait pas forcément qu'elles seraient prises en compte dans les affectations budgétaires. Pour répondre à ce problème, la NTA et l'IPF-Kenya ont formé les femmes aux processus de budgétisation, à chaque étape du cycle budgétaire et aux outils de redevabilité sociale. En plus des femmes, ces organisations ont également formé les représentant-e-s des administrations des circonscriptions et locales du comté de Nairobi aux principes de la budgétisation sensible au genre.

La budgétisation au niveau de l'administration des comtés est un processus continu régi par des délais spécifiques, et les partenaires ont travaillé en étroite collaboration avec les femmes pour garantir leur participation aux différentes étapes de ce processus. Les femmes ont reçu une aide à l'accès aux informations sur les budgets et à l'analyse des documents budgétaires. En tout, plus de 800 femmes ont participé aux réunions de budgétisation dans le comté de Nairobi et ont effectué un plaidoyer en faveur d'un investissement dans les services essentiels. Pour limiter le nombre d'heures passées par les femmes à

effectuer du travail de soin, par exemple, ces représentantes ont demandé au gouvernement d'investir dans des centres de développement pour la petite enfance afin de pouvoir passer moins de temps à garder leurs enfants, et d'affecter des fonds à la maintenance des routes afin de réduire les temps de déplacement et de faciliter l'accès aux marchés. Les femmes se sont également organisées pour effectuer le suivi de l'affectation et de la mise en œuvre des budgets, dans le cadre de groupes d'audits sociaux. Ces groupes, formés sur la base du volontariat, ont aussi contrôlé le développement et la qualité de la prestation de services.

Rapprochement des initiatives locales et nationales

Les partenaires ont mené des analyses des documents budgétaires du pays, sont entrés en contact avec l'Assemblée nationale kenyane pour demander la ventilation par genre des données sur les budgets et ont effectué un travail de plaidoyer en faveur de l'adoption des principes de budgétisation sensible au genre au niveau national. Cela a permis un véritable **rapprochement des initiatives locales et nationales.** Le processus de budgétisation national détermine des budgets globaux pour les gouvernements de comtés et donnent souvent la priorité à l'obtention de recettes supplémentaires par les comtés (par le biais de subventions spéciales). Le plaidoyer à l'échelle nationale peut donc influencer les ressources mises à disposition au niveau des comtés. Toutefois, le processus inverse est tout aussi important : par exemple, le plaidoyer effectué par les femmes au niveau des comtés en matière d'agriculture a pris une ampleur nationale lorsqu'il a demandé l'augmentation de l'investissement dans les secteurs qui renforcent la chaîne de valeur agricole afin que les femmes, qui sont sur-représentées dans ce secteur, en profitent.

Douze député-e-s influent-e-s de l'Assemblée nationale, qui vote le budget national et décide de l'affection de budget aux comtés, ont participé à une formation sur la budgétisation sensible au genre et ont été identifié-e-s comme « porte-parole des questions de genre », c'est-à-dire des femmes et des hommes qui font la promotion de l'égalité entre les genres et de l'inclusion.

Le projet sur la budgétisation sensible au genre s'est basé sur **une approche qui tire profit des points forts de différents partenaires** au Kenya. Grâce à ce modèle tripartite, la NTA (pour la fiscalité), l'IPF-Kenya (pour la budgétisation) et YAK (pour la mobilisation communautaire) ont collaboré pour veiller à ce que les femmes ciblées par le projet de budgétisation sensible au genre reçoivent l'aide d'expert-e-s de l'information, dans le but

d'apprendre à rédiger des protocoles d'accord, soient formées aux processus de budgétisation sensible au genre et s'impliquent dans ces processus. De par cette expérience, l'IPF-Kenya a développé des documents de formation à la budgétisation spécifiques au Kenya, que la NTA a utilisés pour former les femmes mobilisées par YAK.

Mobilisation des jeunes

Des sessions de formation ont été organisées dans le but de sensibiliser les jeunes à l'impact des budgets. En réfléchissant à des questions de type « Avez-vous pris un taxi pour vous rendre à cette formation ? » ou « Avez-vous acheté à boire ou à manger aujourd'hui ? », les jeunes ont compris que ces transactions simples comportaient des taxes et qu'elles/ils avaient donc le droit de demander des comptes au gouvernement sur les choix pris en matière de dépense des recettes fiscales.

Pour impliquer davantage les jeunes dans les problématiques de leurs communautés, l'équipe du projet a fait appel à des **méthodes de mobilisation créatives.** Les partenaires ont collaboré avec des universités du comté de Nairobi pour pouvoir entrer en contact avec les jeunes d'une manière engageante. Pour cela, les partenaires ont collaboré avec des artistes, par la mise en valeur de plusieurs formes d'art, l'organisation d'un concert lors duquel les jeunes devaient répondre à des questions sur les budgets pour pouvoir choisir une chanson, et d'autres activités variées, notamment un événement sur la budgétisation sensible au genre qui cherchait à accentuer les compétences et le talent des jeunes dans le cadre du Mukuru Youth Festival[15]. Les jeunes qui ont participé à cet événement ont présenté un protocole d'accord au gouvernement du comté de Nairobi, dans le but d'attirer son attention sur le manque de financements à l'attention des jeunes.

QUEL A ÉTÉ LE POINT FORT DE CE TRAVAIL ?

Chacun de ces trois projets a tiré parti du travail des autres, mais y a également contribué. Cette **approche intégrée** a amplifié l'impact de chaque projet, et les domaines prioritaires pour lesquels les femmes ont réclamé un investissement ont été étudiés aux niveaux domestique, des comtés et national, d'un point de vue économique, politique, social et technique.

Les projets Wezesha Jamii, WE-Care et GRB ont employé une **approche en deux axes pour lutter contre les inégalités entre les genres,** en travaillant avec les femmes de la communauté et les représentant-e-s du gouvernement qui mettent en place les politiques qui les affectent. Ils ont aussi impliqué les **représentant-e-s politiques au niveau des comtés, du pays et à l'international,** par exemple en soutenant la ratification de la Convention de l'OIT concernant les travailleuses et travailleurs domestiques et en effectuant un travail de plaidoyer pour la budgétisation sensible au genre au niveau des comtés et du pays. Grâce à cette collaboration avec plusieurs partenaires, aux niveaux local et national, les problèmes soulignés par les communautés ont pu être reliés à des solutions d'envergure nationale, comme cela a été le cas lorsque les femmes de quartiers informels ont reçu des informations sur les régimes de protection sociale auxquels elles avaient droit.

Étant donné que peu d'organisations travaillent sur le travail de soin non rémunéré et l'intersection entre genre et justice fiscale au Kenya, l'expertise technique apportée par Oxfam et ses partenaires au projet a donné de la crédibilité à ce travail d'influence et de plaidoyer. L'enquête auprès des ménages relative aux soins est un bon exemple de cela. Elle a permis de rassembler des données probantes qui sont venues étayer le travail de plaidoyer en matière de travail de soin non rémunéré dans les cinq quartiers informels.

SUCCÈS ET IMPACT DES PROGRAMMES WEZESHA JAMII, WE-CARE ET BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

De nouvelles entreprises ont été fondées (confection de savon, salon de coiffure, par exemple) et d'autres se sont développées, ce qui a eu des retombées positives sur les femmes. Une évolution légère des normes sociales a été observée dans les cinq quartiers informels où les projets ont été mis en œuvre. Le partage des tâches ménagères entre femmes et hommes semble être de plus en plus équitable.

Les domaines prioritaires ont trouvé une place dans les plans de développement national intégrés, et le gouvernement local a prévu un budget pour la construction de centres de développement pour la petite enfance dans plusieurs circonscriptions, laquelle a déjà démarré. Au niveau local, le gouvernement a également investi dans les établissements de santé et a affecté des fonds à la maintenance des routes. La mobilisation du public et les promesses politiques faites par les gouvernements de comtés ont abouti à une révocation des impôts sur les petit-e-s commerçant-e-s en 2017. Les commerçant-e-s payaient auparavant un impôt de 30 KES (0,28 $) par jour. Cet impôt s'élevait à 250 KES (2,32€) par jour pour les personnes travaillant sur des stands. Cette évolution politique a eu un impact positif sur les revenus des

petit-e-s commerçant-e-s et a ouvert la voie à de nouvelles opportunités de génération de revenus.

Le travail d'Oxfam et de ses partenaires en matière de travail domestique et de soin non rémunéré et l'enquête auprès des ménages relative aux soins ont contribué à un début de collaboration avec le Bureau national de statistique du Kenya. Oxfam fait partie d'un comité technique avec ce dernier et a introduit une méthodologie sur la gestion du temps pour les activités réalisées lors des dernières 24 heures qui a également été utilisée pour l'enquête auprès des ménages relative aux soins. En février 2020, Oxfam a signé un protocole d'accord avec le gouvernement kenyan afin d'encourager le Bureau de statistique à utiliser cette méthodologie pour effectuer la première enquête nationale sur la gestion du temps. La disponibilité des données tirées de ce type d'enquêtes est importante pour la mise au point de politiques et l'influence en matière de travail de soin non rémunéré.

QUE NOUS A APPRIS CE TRAVAIL ?

- **L'accès aux informations est essentiel.** L'augmentation du nombre d'inscriptions aux régimes de sécurité sociale indique l'importance de la sensibilisation et de la connaissance de leur droit par les bénéficiaires. Cet aspect est également important lors du travail avec les jeunes. La budgétisation peut apparaître comme un sujet très technique, mais lorsque les informations pertinentes sont disponibles, les jeunes sont plus susceptibles de faire valoir leurs droits en tant que contribuables. Avoir accès aux informations peut aussi ouvrir des portes : aujourd'hui, l'administration des circonscriptions demande parfois aux femmes qui sont formées à la budgétisation de se joindre aux réunions publiques, car il est connu que leurs présentations sont solides et basées sur des données probantes.
- **Adopter des approches basées sur les questions de genre et l'inclusion, selon le public avec lequel vous travaillez.** Dans le cadre des projets, les horaires et emplacements des réunions étaient adaptés aux besoins spécifiques des petit-e-s commerçant-e-s et des travailleurs et travailleuses domestiques. Pour impliquer les jeunes, se contenter de formations n'est pas la meilleure solution. Une approche plus créative basée sur l'art et la culture peut aider à rendre plus accessibles des sujets compliqués tels que la fiscalité et les budgets et à créer une réflexion autour de ces thématiques chez les jeunes.
- **Transformer les normes sociales et culturelles.** Il est bien sûr important d'influencer les politiques, mais la bonne (ou mauvaise) volonté que mettent les décisionnaires et les parties prenantes à faire évoluer les politiques et les comportements est souvent ancrée dans les normes sociales dominantes. Pour influer sur les normes sociales et culturelles, les hommes aussi doivent être mobilisés, car ils ont un fort pouvoir de décision au niveau de la famille et de la communauté.
- **Allier ses forces à d'autres acteurs et éviter de travailler de manière isolée.** Le projet de budgétisation sensible au genre a tiré profit de l'expertise de l'IPF-Kenya, de la NTA et de YAK pour atteindre des résultats qu'il n'aurait pas pu atteindre sans le partage des connaissances qui a eu lieu entre les trois partenaires. L'approche intégrée des trois projets – Wezesha Jamii, WE-Care et Budgétisation sensible au genre – donne un bon exemple de l'utilité d'une collaboration entre programmes.
- **Identifier des mesures politiques et législatives** qui étayent le travail que vous effectuez. Dans le cas du Kenya, ces politiques concernaient l'accès à l'information et le droit à la participation à la vie publique, deux éléments inscrits dans la constitution du pays. Il est assez fréquent qu'un document budgétaire essentiel ne soit pas disponible sur les sites Internet d'un gouvernement, ou ne le soit que longtemps après sa rédaction. En réclamant des politiques qui donnent aux citoyen-ne-s le droit d'accéder à ces informations, la société civile pourra consulter des données utiles et participer de manière significative aux processus de budgétisation afin de promouvoir des décisions budgétaires qui tiennent compte de leurs besoins réels. Être au courant des mesures politiques importantes et en tirer profit est une première étape vers des budgets équitables et sensibles au genre et la promotion de la citoyenneté active.

Oxfam International, octobre 2020

Pour plus d'informations, contactez :

Judith van Neck
judith.vanneck@oxfamnovib.nl
Intermédiaire Connaissances et apprentissage en matière de justice fiscale. Centre de connaissance sur la gouvernance et la citoyenneté.

Blandina Bobson
bbobson@oxfam.org.uk
Conseillère en suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage. Oxfam au Kenya.

À propos de cette étude de cas
Cette étude de cas s'intègre au travail sur la justice fiscale d'Oxfam. Cette série est la suite du rapport Global Track Record on Fiscal Justice d'Oxfam (2016) et fournit une mise à jour du travail d'Oxfam et de ses partenaires en matière de justice fiscale et d'inégalités dans les pays sélectionnés.

Le programme F.A.I.R.-À égalité d'Oxfam vise à donner l'opportunité aux citoyen-ne-s de résorber les inégalités de pouvoir et d'influence, pour rendre les systèmes fiscaux plus progressifs et amener les gouvernements à mettre en œuvre des politiques sur les impôts et les dépenses qui bénéficient à toutes et tous, et pas seulement à une minorité. Le programme F.A.I.R.-À égalité regroupe le travail d'Oxfam et de ses partenaires dans plus de 40 pays.

Au Kenya, ce travail est soutenu par l'organisation Sida, l'Union européenne et la Hewlett Foundation.

Photos :

Page 1 : Une petite commerçante de Kibera qui a participé au programme Wezesha Jamii.
Photo : Benson Guantai/Oxfam

Page 3 : Susan, petite commerçante, dans son magasin de vente en gros de bananes, dans le quartier informel de Kibera.
Photo : Benson Guantai/Oxfam

Page 5 : Rebecca et Shadrack partagent les corvées ménagères.
Photo : Mark Njoroge/Eyeris Communications

Page 7 : L'IPF-Kenya, un partenaire d'Oxfam, a animé une séance de formation sur la budgétisation sensible au genre qui ciblait l'administration locale et de circonscription du comté de Nairobi.
Photo : Kimani Nyoike/Inuka Kenya

Page 8 : Des jeunes participant à une activité au Mukuru Youth Festival.
Photo : Mukuru Youth Initiative

Note

1 Banque mondiale. (2019). *Kenya.* https://donnees.banquemondiale.org/pays/kenya

2 Oxfam. (2020). *Kenya: extreme inequality in numbers.* https://www.oxfam.org/en/kenya-extreme-inequality-numbers

3 Banque mondiale. (2015). *Part des revenus détenus par les 10% plus élevés - Kenya.* https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.DST.10TH.10?locations=KE

4 National Council for Law Reporting. (2012). *Laws of Kenya: Law of Succession Act*. http://kenyalaw.org/kl/fileadmin/pdfdownloads/Acts/LawofSuccessionAct_Cap160.pdf

5 L.W. Maina et E. Kimani. (2019). *Gendered Patterns of Unpaid Care and Domestic Work in the Urban Informal Settlements of Nairobi, Kenya: Findings from a Household Care Survey – 2019*. Oxfam. https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/gendered-patterns-of-unpaid-care-and-domestic-work-in-the-urban-informal-settle-620910

6 National Council for Law Reporting. (2010). *Laws of Kenya: The Constitution of Kenya, 2010*. https://www.wipo.int/edocs/lexdocs/laws/en/ke/ke019en.pdf

7 International Budget Partnership (IBP). (2018). *How Much Should Counties in Kenya Receive, 2018/19?* https://www.internationalbudget.org/publications/kenya-division-of-revenue-2018-19/

8 USAID, Globalwaters. (2017). *Kenya.* https://www.globalwaters.org/WhereWeWork/Africa/Kenya

9 Oxfam. (2019). *Gendered Patterns of Unpaid Care and Domestic Work in the Urban Informal Settlements of Nairobi, Kenya: Executive Summary for a Household Care Survey 2019*. https://cng-cdn.oxfam.org/kenya.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/Eng_Kenya_HCS_ES.pdf

10 OIT. (2011). *C189 – Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011*. https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C189

11 J. Omolo (2017). *Country Position Paper on Ratification of Domestic Workers Convention, 2011 (No. 189).* https://oxfam.box.com/s/g91h9tufx36xk95r39hlv7lr9uw9nu4b

12 Oxfam. (2020). Vidéo : *Rebecca and Shadrack*. https://www.youtube.com/watch?v=8Ad8IpaVW6I&feature=youtu.be

13 L.W. Maina et E. Kimani. (2019). *Gendered Patterns of Unpaid Care and Domestic Work in the Urban Informal Settlements of Nairobi, Kenya,* op. cit.

14 Oxfam International. (2018). *Guide rapide sur la budgétisation sensible au genre.* Groupe sur la budgétisation pour les femmes d'Oxfam. https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620429/gt-guide-gender-responsive-budgeting-280218-fr.pdf?sequence=18&isAllowed=y#:~:text=Elle%20peut%20en%20outre%20%C3%A9valuer,au%20niveau%20local%20ou%20national.

15 Voir : https://www.facebook.com/mukurufest/

OXFAM